

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.

SAUMUR.
30 fr.
16
9
Poste:
35 fr.
18
10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 22 MAI 1886

GUERRE EN ORIENT

D'après des avis officiels d'Athènes, des coups de feu ont été échangés pendant la nuit entre les avant-postes turcs et grecs. Avant-hier, à quatre heures du matin, l'artillerie turque a attaqué les postes grecs, le long de la plaine de Karia.

A six heures, une compagnie turque marchait sur le poste d'Analipsis, occupé par les Grecs.

Près de Mezeros, des forces turques étaient concentrées pour marcher contre les postes grecs; elles ont enlevé le poste de Basrakari, qui était occupé par six hommes.

Des troupes hellènes marchent pour en expulser les Turcs.

Les Turcs ont commencé les hostilités près de Mezeros, au pied de l'Olympe. Ils ont occupé avec des forces nombreuses un poste grec qui a été repris. Les troupes grecques ont enlevé ensuite plusieurs postes turcs sur la même ligne.

L'artillerie grecque a détruit les fortifications turques près d'Analipsis.

Le bruit court que les Turcs veulent entrer en Grèce par Melouna.

Si l'Europe ne prend point de mesures, la guerre est inévitable.

Le gouvernement est décidé à défendre énergiquement le territoire et prépare la concentration de toutes les troupes sur les frontières.

La situation est fort grave. Il règne une grande émotion.

Le nouveau cabinet grec est composé sous la présidence de M. Tricoupis, dont voici le programme.

L'intention de M. Tricoupis était de procéder aujourd'hui même à la promulgation de la démocratisation graduelle, mais les nouvelles des frontières le font hésiter.

Le gouvernement ne modifiera en rien le programme que M. Tricoupis a développé au cours de la dernière session et qui con-

siste à réduire considérablement les effectifs et à ramener l'armée au pied de paix.

M. Tricoupis agira comme si l'ultimatum et le blocus étaient non avenus, et sans rien notifier aux puissances.

Si les puissances continuent le blocus après la promulgation et l'exécution des ordonnances de démobilisation, M. Tricoupis ne fera aucune démarche pour engager les puissances à modifier leur attitude qui deviendrait, en ce cas, complètement injustifiable et ne manquerait point de soulever l'indignation de l'opinion publique en Europe.

Le premier bataillon du premier régiment est rentré à Athènes.

Chronique générale.

QUESTION DES PRINCES

C'est à l'Elysée que l'on se montre le plus acharné pour amener le gouvernement à prendre des mesures violentes contre les Princes d'Orléans. Mais on veut avant tout ne pas avoir l'air de faire un acte de persécution; aussi, dans le dernier conseil des ministres, a-t-on décidé d'engager la responsabilité des pouvoirs publics, en y associant le Parlement.

Le gouvernement semble s'être arrêté en principe à l'idée de présenter à la rentrée un projet de loi tendant à l'expulsion des Princes d'Orléans.

Un simple décret, dont la légalité ne saurait être admise, a paru engager trop ouvertement le Cabinet.

Au conseil des ministres qui doit avoir lieu aujourd'hui, la question sera définitivement résolue; mais, par suite de l'absence de plusieurs membres du Cabinet, on ne pourra guère connaître la résolution que mardi prochain.

Ceci n'empêche pas que M. Billot, ministre plénipotentiaire de France, est chargé de représenter le gouvernement de la République au mariage du duc de Bragance. M. Billot devra féliciter les jeunes mariés: la

politesse l'exige comme la diplomatie le conseille.

Ainsi, voici le représentant du gouvernement qui va féliciter la princesse Amélie, fille de Monsieur le Comte de Paris que ce même gouvernement veut expulser.

C'est grotesque. Les félicitations de M. Billot ont été annoncées par une dépêche de Lisbonne à l'Agence Havas.

**

LE DRAPEAU TRICOLEUR

Pendant le voyage de la famille d'Orléans pour se rendre à Lisbonne, toutes les stations de chemins de fer d'Espagne et de Portugal, de Irun à Lisbonne, étaient pavées de drapeaux français.

De sorte que Monsieur le Comte de Paris a partout retrouvé le drapeau de son pays, a pu se croire partout chez lui, après avoir franchi la frontière française; Portugais et Espagnols confondent la France avec celui dont les ancêtres ont fait la France.

**

M. PATINOT CHEZ M. LE COMTE DE PARIS

On lit dans la *Défense de Seine-et-Marne*:

« Parmi les personnages qui se sont rendus chez Monsieur le Comte de Paris, samedi, on remarquait M. Patinot, ancien préfet de Seine-et-Marne, qui, à Montreau, dans une réunion électorale pour le Sénat, à la fin de septembre dernier, se déclarait publiquement prêt à voter l'exil des princes de la Maison de France. »

**

MOUVEMENT PRÉFECTORAL.

On travaille actuellement, au ministère de l'intérieur, à un mouvement préfectoral, à l'effet de pourvoir au remplacement de MM. Dumontel, Mordon et de Boissy, nommés trésoriers-payeurs-général.

M. Mastier, secrétaire général de Seine-et-Oise, remplacerait M. de Boissy dans le Gers; M. Lafargue, sous-préfet de Lunéville, remplacerait M. Mordon dans les Pyrénées-Orientales.

M. Duflos, préfet de Loir-et-Cher, qui permute avec M. Frémont, préfet de l'Allier, sera compris dans ce mouvement.

Enfin, ajoutons que M. Gilliot ancien député républicain non réélu de Saône-et-Loire, entrerait dans l'administration.

La candidature de M. Edgard Monteil, conseiller municipal de Paris, a été définitivement écartée.

**

M^{re} Lebreton, évêque du Puy, dont les journaux avaient annoncé il y a quelques jours l'état désespéré, est mort jeudi soir.

Il avait été nommé à la direction de ce diocèse le 16 mai 1863.

**

M. Basly est rentré hier matin à Paris après avoir tenu plusieurs réunions à Combes, à Decazeville et à Firmy. Il a engagé les grévistes à continuer leur résistance tout au moins jusqu'à l'issue de l'interpellation de M. Michelin.

Il leur a annoncé qu'il comptait renverser le gouvernement.

Une discussion des plus violentes s'est engagée entre les délégués mineurs et les commissaires de contrôle de la Caisse des fonds.

**

Les victimes du drame de Châteauvillain, si injustement et si maladroitement poursuivies sur l'ordre du gouvernement, seront défendues par M. Jolibois, qui a déjà pris si éloquemment leur défense à la Chambre des députés, dans la séance du mardi 12 avril dernier, et par M. Jacquier, l'éminent avocat du barreau de Lyon.

**

On lit dans la *Liberté*:

« Le ministre des travaux publics a publié les résultats de l'exploitation des tramways urbains et suburbains en France pour l'année 1884. Sur 767 kilomètres concédés 686 (dont 254 pour Paris et la banlieue) sont en exploitation. Ceux-ci ont coûté 105 millions 444,546 fr., soit 153,000 fr. par ki-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES ENFANTS TROUVÉS DE PARIS

Par Ch. DESLYS

PREMIÈRE PARTIE

LA SENORITA

VII

DERNIERS PRINTEMPS

Les années suivantes, dernières années du printemps de la vie de Fernande, furent de celles-là que les anciens marquaient d'une croix blanche.

Tout d'abord Philibert Khan était là, ranimant le vieux manoir par l'entrain jusqu'alors inconnu d'une gaieté française. Ses blessures étaient plus graves qu'il ne le supposait. Il fallut, pour le faire revenir sur pied, l'intervention de la supérieure d'un couvent voisin, le couvent des Camaldules, libéralité des Montmayor, le couvent entretenu par les libéralités des Montmayor. Cette digne abbesse, quelque peu parente de la duchesse et fidèle dépositaire des traditions du temps de la reine Isabelle, possédait des secrets merveilleux, un de

ces baumes de Fier-à-bras qui, dans les romans de Cervantes, ressuscitent les chevaliers errants. Tel fut le cas de Philibert. Mais quand il se sentit alerte et dispos, quand il voulut partir, la mère Inès ne lui permit pas.

— Halte-là! dit-elle, ceux que j'ai guéris m'appartiennent jusqu'à la fin de leur convalescence. C'est la règle. On ne s'en va que lorsque j'ai signé l'exécutif... Vous n'êtes pas encore en état de courir les champs... Vous allez prendre ici vos quartiers d'hiver... Je l'exige au nom de tous les habitants de ce château perdu dans la montagne, et qui redeviendrait par trop lugubre si vous l'abandonniez en même temps que le soleil... Mais voyez donc comme l'annonce de votre départ les attristait déjà, surtout ma filleule...

La camaldule désignait Fernande dont elle était la marraine, en vertu d'une dispense toute spéciale de la cour de Rome, et qui lui inspirait cette affection dégagée des entraves terrestres, cette maternité purement spirituelle, extra-lucide, regardant de haut, lisant dans l'avenir comme au fond des cœurs, et dont la religion chrétienne favorise parfois ses élues.

Sur une nouvelle instance de la duchesse elle-même, le convalescent s'inclina. Il restait.

Les longues soirées de fin d'automne arrivèrent. On les passait au salon comme en famille. Philibert, un bras encore en écharpe, ne pouvait toucher ni

le piano, ni l'orgue, — on avait un orgue, — mais il encourageait de ses conseils Fernande et Christine qui, tour à tour ou bien ensemble, exécutaient les morceaux choisis des grands maîtres.

Dès qu'il eut recouvré l'usage de ses deux mains, ce furent de véritables concerts. Rien de charmant comme cette adorable musique classique, alors surtout qu'on la savoure en intimité, à la campagne, dans l'isolement des nuits d'hiver, avec l'accompagnement assourdi du vent qui souffle au dehors. La duchesse en subissait non moins que les autres la douce influence. Une sorte d'apaisement se faisait en elle et la rendait plus communicative. Elle était fière des progrès de sa fille qui, parfois aussi, faisait entendre sa voix.

— Une voix juvénile, encore, disait son nouveau professeur de chant, mais qui deviendra, j'en répondrais, une de celles-là que tout un public acclame. Et le sentiment et le génie de l'art!... Une Patti navarraise! Ah! quel dommage, senorita, que vous soyez née duchesse!...

Il s'était fait le promoteur d'autres distractions. Vous vous rappelez sa devise: « Étudier partout, étudier toujours! » Notre savant Alsacien avait retrouvé, dans la bibliothèque du manoir, un trésor de vieilles chroniques provinciales; il les faisait revivre dans une sorte de cours familial, mais pittoresque, enthousiaste et comme rétentissant encore du fracas des armes. C'était l'histoire

héroïque des Montmayor. Jugez si la duchesse écoutait!

Le lendemain, autre thème. Il avait reçu quelque livre nouveau, la *Revue*, des poésies, le succès théâtral de la saison, une lettre de Léonard parlant de ses travaux, de Paris... et, dans l'éblouissante improvisation de ce prestigieux causeur, Paris tout entier passait, vivant et moderne, sous ces gothiques et mornes tentures espagnoles où s'était arrêté la marche du temps. Parfois minuit sonnait, tout le monde était encore là, réuni, ne songeant plus au sommeil; on se séparait, on s'endormait l'autre hiver dès neuf heures. Une sorte de couvre-feu traditionnel.

Les journées s'écoulaient de même. Khan, sous l'escorte d'Antonio, faisait de longues promenades avec Fernande, mais péniblement.

— Je ne suis pas cavalier, disait-il, et la marche vous fera du bien, mon enfant.

Il l'appelait ainsi, il l'aimait et la traitait comme telle.

— Je vous observe! ajouta-t-il un matin, tout en cheminant à son côté. Oh! oh! je vous connais... Un peu médecin, n'est-ce pas, l'amé Philibert! Or, voici mon diagnostic: des nerfs, oui; mais pas de muscles... Il en faut. Ne m'avez-vous pas avoué l'autre soir des velléités de mélancolie et d'abattement, conséquences fatales de l'oisiveté...

lomètre, oscillant de 46,232 fr. entre Béziers et la mer, à 362,498 sur le réseau urbain de la Compagnie des Omnibus de Paris.

» Les dépenses d'exploitation ont été de 30,632,981 fr., dont 4,477,000 pour droits de régie et de stationnement et 2,402,089 pour l'entretien de la partie de la chaussée mise à la charge des entreprises. Le produit brut a été de 35,398,650, et net de 4,765,668 fr., soit 4.53 0/0. Il est public et notoire que les tramways rendent des services considérables aux classes les moins fortunées de la société et sont peu utilisés par les millionnaires. Ces services sont hors de proportion avec la faible rémunération que le capital en retire.

» Voilà donc une fois de plus le capital pris en flagrant délit, non pas de philanthropie, mais de sobriété. Il est à remarquer que, tandis que le revenu net, qui doit fournir à l'amortissement du capital, n'est que de 4,765,668 fr., l'Etat et les communes prélèvent 3,877,089 fr., soit 80 0/0 de ce que se partagent les actionnaires. D'où il résulte qu'en France, le véritable obstacle au progrès et au bon marché est à l'administration publique, laquelle prend à tâche de paralyser tous les services publics par des taxes qui leur sont complètement étrangères. »

L'Opéra prépare en ce moment une grande solennité musicale. Il s'agit de célébrer l'anniversaire de la naissance d'Halévy. On sait que l'auteur de la *Juive* est né à Paris, en 1799. De tous ses ouvrages, la *Juive* est le plus célèbre et le seul qui n'ait jamais quitté le répertoire; avec *Faust*, c'est celui que l'on joue le plus souvent sur notre première scène lyrique. La 499^e représentation a été la dernière donnée. La 500^e coïncidera avec la date de la fête qui s'organise en ce moment. Après le troisième acte, aura lieu la cérémonie traditionnelle du couronnement du buste du célèbre compositeur. Tous les artistes du théâtre chanteront des strophes écrites par M. Édouard Blau et adaptées aux plus célèbres mélodies de la *Reine de Chypre*, de *Guido et Ginevra* et de *Charles VI*. Mais la soirée présentera un attrait de curiosité tout particulier, car le nom du célèbre ténor Duprez figurera au programme. Duprez est âgé de quatre-vingts ans aujourd'hui; aussi ne s'attend-on pas à l'entendre chanter. Il se contentera, paraît-il, de déclamer des strophes en l'honneur d'Halévy. C'est déjà trop pour son grand âge. Ses débuts remontent à 1820. Cinq ans plus tard il jouait le *Barbier de Séville*, de Rossini, à l'Odéon. En 1830, il chanta la *Dame Blanche*, mais ce fut seulement six ans après qu'il se plaça au premier rang par son interprétation de *Guillaume Tell*. Duprez a renoncé depuis plus de trente ans au théâtre. Il a été professeur de chant au Conservatoire de 1842 à 1850 et a pris ensuite des élèves pour son propre compte. M^{me} Carvalho a reçu ses leçons. Il s'est essayé aussi dans la composition, mais avec des succès négatifs. On a de lui entre autres choses un opéra en

quatre actes : *Jeanne d'Arc*, qui fut représenté en 1865.

LA LOI BOULANGER

Nos lecteurs connaissent déjà les principales dispositions du nouveau projet de loi de réorganisation de l'armée. C'est le bouleversement complet; c'est la tendance au remplacement de l'armée réelle par la milice citoyenne. Nous allons brièvement faire ressortir les points les plus définitifs du projet.

Le temps du service, bien entendu, est réduit à trois ans, mais nul n'en sera dispensé. Il est aisé de voir, tout d'abord, que le but particulièrement visé est d'empêcher autant que possible le recrutement du clergé. Il y aura, il est vrai, des sursis d'appel, mais ceux-ci sont réservés aux jeunes gens qui se destinent aux hautes études, et il n'en est point pour les séminaristes.

En quelle proportion seront accordés ces sursis? Dans la proportion de sept pour cent, et ils pourront être renouvelés pendant quatre ans.

Cette proportion de sept pour cent sera-t-elle suffisante pour les jeunes gens se destinant aux hautes études, pour tous les étudiants de toutes Facultés et Ecoles supérieures? Si elle ne l'est pas, les favorisés devront-ils être désignés par le sort, et les moins heureux seront-ils obligés d'abandonner leur carrière et de rejoindre leur régiment?

Mais les favorisés eux-mêmes ne doivent-ils pas jouir que d'un sursis d'appel renouvelable; ces jeunes gens qui doivent servir l'Etat dans l'enseignement ou les administrations publiques, auxquels il est réservé d'augmenter sa richesse scientifique et industrielle, vous les tenez, quatre ans durant, sous le coup d'un retrait de sursis. Ces quatre ans, d'ailleurs, sont insuffisants; le Conseil général des Facultés a établi que la moyenne de la scolarité pour les hautes études est de cinq ans, au minimum. Vous ne permettez donc pas qu'on les achève. Admettons cependant qu'elles soient terminées: c'est au jour du succès que vous vous emparez des plus intelligents et des plus laborieux pour les envoyer croupir pendant trois ans, et oublier dans les casernes le meilleur de ce qu'ils auront appris!

Il y a une exception, toutefois, pour les étudiants en médecine. Ceux-ci ne feront qu'un an, et avec rang d'officier, comme médecins-majors. Pourquoi médecins-majors, puisqu'ils ne seront encore qu'étudiants? Et pourquoi, seuls, les étudiants en médecine jouiraient-ils de ce privilège de ne faire qu'un an?

Une disposition bien originale du projet de loi du général Boulanger, est celle qui obligerait les officiers à avoir préalablement servi un an comme simples soldats: c'est-à-dire que les élèves des Ecoles polytechnique et de Saint-Cyr seront tenus de passer douze mois au régiment avant de passer par l'Ecole. A quel moment feront-ils ce stage?

Est-ce avant ou après leur examen d'admission? Si c'est avant, seront-ils encore, au bout d'un an, aptes à s'y présenter? Si c'est après, n'auront-ils pas déjà perdu, au moment d'entrer à l'Ecole, une bonne partie de l'instruction qui les y aura fait recevoir?

Autre histoire, encore. Les jeunes gens munis d'un *diplôme d'instruction militaire* pourront être renvoyés dans leurs foyers au bout de deux ans. Ceci, c'est faire une armée de deux ans et non de trois. Le diplôme d'instruction militaire, alors que des instructeurs seront mis à la disposition des communes et que les jeunes gens seront appelés à manœuvrer tous les dimanches, ne sera pas bien difficile à obtenir, et la plupart en seront pourvus. Donc, service réel de deux ans seulement; mais, en revanche, nous aurons une véritable garde nationale de dix-sept à vingt ans. La compensation, le jour venu où nous aurons besoin de notre armée, sera-t-elle suffisante?

Ne semble-t-il pas singulier, maintenant, de voir le ministre, qui a signalé son arrivée aux affaires par maints changements de garnison, décider que les troupes se recruteront par régions de corps d'armée? S'il a raison aujourd'hui, il avait tort hier...

Nous laisserons à de plus autorisés le soin de discuter et les théories de M. Boulanger sur l'avancement, et, s'il y a lieu, la création de quarante régiments de chasseurs à pied formés des bataillons existants et des quatrièmes bataillons des régiments de ligne. Mais nous avons le droit, dès maintenant, de nous montrer surpris que le ministre projette de tout bouleverser ainsi, sans même avoir pris la peine de consulter le Conseil supérieur de guerre, les Comités d'armes ou les Directions du ministère.

Les Chambres sont là, heureusement. Faut-il dire « heureusement »?... Bah! elles feront toujours durer assez longtemps la discussion du projet du général Boulanger pour que le général Boulanger n'y soit plus, lui-même.

ROGER PASCALIS.

ÉTRANGER

ESPAGNE. — On a beaucoup discuté, dans les cercles de Madrid, le nom qui devrait être donné au nouveau roi d'Espagne, qui vient de naître; quelques personnes voudraient qu'il fût appelé Ferdinand VIII, mais d'autres font remarquer que le roi qui portait ce nom démentit sa popularité.

En Espagne, la tradition exige que les rois ne portent pas de noms nouveaux, mais prennent le nom d'un de leurs prédécesseurs. Les uns opinèrent pour que le petit roi fut nommé Charles V, parce qu'ainsi les carlistes ne pourraient plus revendiquer ce nom, d'autres auraient préféré Jean III.

Beaucoup estimaient que le nom d'Alphonse XIII était préférable. Quelques fatalistes s'y opposaient, mais le plus grand nombre répondait que la superstition attachée au chiffre 13 n'empêchait pas Léon XIII d'être un pontife de grand mérite et de grande vertu.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons affirmer que le nouveau roi d'Espagne prendra le

nom d'Alphonse XIII, son père, le roi Alphonse XII, ayant donné à l'Espagne un pays veut perpétuer le souvenir en perpétuant le nom du feu jeune roi.

Le ministre de la justice d'Espagne a critiqué le jeune prince sur le registre civil du palais royal.

Le baptême est fixé à aujourd'hui samedi. Le prince recevra probablement le nom de Ferdinand-Alphonse, mais la reine n'a pas encore pris la décision définitive à ce sujet.

Léon XIII a délégué le nonce apostolique de Madrid pour remplir les fonctions parrain au baptême.

ALLEMAGNE. — L'empereur Guillaume a donné l'ordre aux officiers allemands qui se trouvent en France de quitter sans retard leur pays; ceux d'entre eux qui y séjournent dans le but de s'y perfectionner dans la langue française devront se rendre dans la Suisse française.

Cette mesure a été prise, à ce qu'on croit, à cause de la loi contre l'espionnage votée récemment par les Chambres françaises.

Le Carrousel du 21 mai

A PARIS

Noms des vainqueurs des courses de bagues de têtes et de javelot.

A 2 heures 5 minutes, dit la *Petite France*, le Président de la République est arrivé en voiture découverte au Champ-de-Mars avec M. et M^{me} Wilson. Les ministres et les corps diplomatiques sont arrivés en même temps que M. Grévy.

On évalue à 200,000 les entrées à la fête. La recette totale atteint plus de 300,000 francs. A 2 heures et demie, il y avait au carrousel 20,000 personnes qui attendaient pour entrer.

La fête a commencé par les exercices des officiers et élèves de l'Ecole de Saumur. Les six quadrilles de l'Ecole, sous le commandement de M. le lieutenant-colonel de Bagard, ont fait leur entrée. Puis ont commencé les exercices dans l'ordre indiqué.

Ces exercices ont été admirablement exécutés et ont obtenu le plus vif succès. La fantasia exécutée par 50 spahis turcs a succédé, puis le grand carrousel militaire donné par quatre escadrons de cavalerie.

En résumé, la fête a brillamment réussi. Divers détails d'organisation ont été laissés beaucoup à désirer. Les mesures de police ont été insuffisantes. Plusieurs fois l'enceinte du Champ-de-Mars a été envahie par la foule que les gardiens de la paix ont eu beaucoup de peine à refouler.

Avec un simple cordon de fantassins, eût évité ce contre-temps qui a failli compromettre le succès de cette belle fête.

Il faut espérer que demain dimanche les mesures d'ordre seront mieux prises.

— Que faire? murmura-t-elle, je m'ennuyais...

— C'est un droit qui n'appartient qu'aux sots! répliqua-t-il; une personne intelligente trouve toujours le moyen d'occuper, sinon ses bras, du moins son esprit et son cœur...

— Ceux-là, dit Fernande, qui sont dans l'obligation de gagner leur pain... les pauvres...

— Non! surtout les riches... ils ont le devoir de travailler pour les autres...

— Mais comment? nous vivons seules...

— Et vos paysans!... l'interrompit-il, et vos vassaux, comme dirait peut-être encore madame la duchesse...

Fernande, à son tour, ne lui permit pas d'achever.

— Ma mère, dit-elle, est très-charitable... Nous leur envoyons des secours...

— Mieux vaudrait les porter vous-même, senorita, répondit-il, afin d'y joindre la plus précieuse de toutes les aumônes, celle des encouragements et des bons conseils. Ne demandiez-vous pas de l'occupation, en voici. Vous en faudrait-il une seconde? Écoutez-moi jusqu'au bout. Les enfants des hameaux dalentour grandissent à l'abandon comme des sauvages... Aucune émulation... Pas d'école!

— C'est vrai, reconnut-elle, et je le regrette.

— Faites plus! reprit-il, les grandes salles sans emploi ne manquent pas au château... Quelques

banes, des popitres, un semblant de chaire... Voilà la classe!... Ouvrez-la... Petites filles et petits garçons, *ninos* et *ninas* s'empresseront d'accourir... Comme institutrices, Christine et vous-même, senorita! Quel élan! Il sera suivi...

» Je gage que dans dix ans la jeunesse de ce domaine sera la plus savante des Espagnes... ce qui n'est guère difficile! hein? Qu'en disent ces grands yeux qui m'écoutent? Est-ce que ne voilà pas le désœuvrement à tous les diables? Vous ne vous ennuiez plus, mon enfant. Vous ne désespérez plus, ni du présent ni de l'avenir, car vous vous sentirez vaillante, utile et bénie.

Fernande souriait, incrédule encore, entraînée déjà, s'extasiant comme à la vision d'un beau rêve.

— Mais c'est vrai ce qu'il dit là! murmura-t-elle, mais c'est réalisable!

— Eh bien d'autres choses encore! poursuivit Philibert, trop emballé pour retenir son imagination d'artiste. Vos montagnards sont paresseux, ignorants, misérables, en dépit et peut-être à cause de vos charités.

» Que de terrains cultivables qui restent en friche! que de forêts et de mines inexploitées! L'exemple devrait partir du château. Exploitez et défrichez son territoire. Distribuez aux petits propriétaires qui s'y rattachent des instruments, des engrais, des semences. La moisson ne se fera pas attendre. Mais, objecterez-vous peut-être, les

débouchés manquent? Nous tracerons des routes ou tout au moins des chemins. Si le gouvernement marchande son concours, j'étudierai la loi, ne suis-je pas avocat? Faut-il un ingénieur? Présent! enrichissons, métamorphosons ce pays de sorte que rien ne vous y soit désormais indifférent et qu'on vous en proclame, votre mère et vous, les efficaces souveraines! Montmayor, Montmayor en avant! J'espère qu'en voilà des projets! Voulez-vous que nous allions les lui soumettre... Dites!

— Oui, s'écria Fernande, elle nous laissera faire... Venez!

La duchesse leur donna carte blanche, de l'argent tant qu'ils en voulurent, et toutes ces réformes eurent lieu, tous ces plans s'exécutèrent, sous la direction générale de Philibert Khua, ayant pour aide de camp la Senorita. Ils y apprirent l'un et l'autre une telle ardeur que ni les semaines ni les mois ne comptaient plus pour eux. Un jour, comme on disait:

— Elle a quinze ans!

— Bah! fit-il, mais il y a donc une année que je suis avec vous?

Peut-être y serait-il resté davantage, mais une lettre d'Amérique arriva. A peine y eut-il jeté les yeux, courbant la tête, il murmura:

— C'est un ordre de départ.

— Impossible! se récria-t-on. Comment cela?

Pourquoi?

— Vous savez, s'expliqua-t-elle, que j'ai perdu que j'ai vieilli seul... Pour toute parenté, je suis bienveillant, mais au-delà des tropiques et des mers inconnues. Ne vous ai-je pas dit qu'il s'agit de là-bas une seconde famille, où la mort est un bien des vides?

— Effectivement... Après?

— Ma belle-mère et ses fils avaient disparu, laissant après eux qu'une dernière consolation, une fille toute jeune et charmante... à ce point paraît... ma sœur! Le pauvre Khua veut se perdre, comme les autres, et m'adresse ses vœux désespérés... Il ne lui reste plus que moi. Comment ne pas obéir avec empressement?... N'est-ce pas mon devoir?

Ce mot seul était un arrêt. Le devoir! C'était ce que Philibert était de ceux-là qui ne tergiversent plus quand il a parlé. Toute insistance était inutile.

On s'informa quant aux moyens d'accomplir ce voyage. Le plus prompt, c'était par le paquebot transatlantique de Bordeaux. Il ne partait qu'une fois huit jours. Une semaine encore, plus d'une semaine!

En rendant compte du carrousel d'hier, les *Nouvelles* disent :

« La foule qui remplissait les tribunes ou se groupait autour des lices a vivement apprécié les exercices très-correctement exécutés par nos cavaliers. Les six quadrilles de l'École de Saumur, conduits par ses écuyers, ont fait merveille. »

La *Petite République française* publie ces lignes :

« Dès midi, les curieux se massent sur les galeries et dans le parc du Trocadéro, d'où le regard domine le Champ-de-Mars. »

Quantité de voitures se dirigent vers le Champ-de-Mars, de tous points.

« A une heure, il y a déjà plus de 100,000 personnes autour du champ; des curieux sur les balcons, sur les toitures et les chemins; les tribunes adossées au parc du Champ-de-Mars sont comblées. »

Partout des dames en grande toilette, officiers-généralistes, députés, sénateurs, conseillers municipaux. Les tribunes n'étaient pas couvertes; quantité de parapluies ouverts.

Quatre mâts encadrent la tribune du centre, celle du Président de la République, où prennent place, à côté de M. Grévy, les ambassadeurs chinois et ses invités.

Cette tribune est luxueusement décorée de velours cramoisi à crêpes d'or. Au milieu, au fond, un grand trophée de drapeaux encadrés de deux croix, celle de la Légion-d'Honneur et la médaille militaire grand format.

Les places de 40 fr. et celles de 20 fr. s'emplissent.

Les autres aussi. — Aux chaises à 5 fr., aux pieds des tribunes, foule aussi.

A deux heures, salve d'artillerie. Toutes les musiques, dragons et ligne, entonnent la *Marseillaise*. »

De son côté, le *Petit Journal* s'exprime ainsi :

« La grande fête militaire organisée au Champ-de-Mars, attendue, espérée, désirée de tous, celle qui était la véritable attraction pour la population parisienne, et qui a attiré à Paris non seulement un grand nombre de provinciaux, mais encore beaucoup d'étrangers, a obtenu le magnifique succès que nous avons prévu. »

« La foule qui s'est rendue hier au carrousel a été énorme. Foule brillante et élégante dans les tribunes, dont les billets faisaient prime, foule animée et vibrante dans l'immense pourtour à 4 franc, mais partout foule sympathique et bien justement fière de notre armée. . . . »

« La pluie de la nuit a incomplètement abattu la poussière, les nuages du matin ont bien inspiré quelques craintes que révélaient les nombreux parapluies, mais on ne s'arrête pas pour si peu; on veut voir, on veut admirer, applaudir; et chacun s'empresse de se presser, on s'entasse et se tasse. »

Dans le pourtour, bon nombre de curieux bien avisés ont déjeuné sur place pour ne pas perdre le premier rang. . . . »

« Avant deux heures tout est pris, tout est plein; à l'heure précise, heure militaire, c'est le cas, le carrousel commence. »

« C'est d'abord l'École de Saumur, sous la direction du lieutenant-colonel de Bellegarde, un des meilleurs cavaliers du monde entier, qui exécute, avec une admirable perfection, les courses de têtes, de bagues, de sautoir, les sauts de haies, et ces merveilleux mouvements d'ensemble dont la précision tient du prodige. »

« Il est impossible de décrire l'enthousiasme de la foule qui acclame nos admirables écuyers et élèves de Saumur, qui savent maintenir à une si grande hauteur la gloire de l'équitation militaire française. »

Après avoir parlé des spahis et du carrousel exécuté par un escadron de Saint-Cyr et les autres escadrons de cavalerie, la même feuille ajoute :

« En résumé, le grand carrousel militaire a été, de tous points, magnifique. Il a donné à notre armée un succès sans précédent et a été, pour la population tout enthousiasme patriotique. »

« La deuxième journée du carrousel, qui doit avoir lieu demain dimanche, ne fera qu'accroître et grandir encore la superbe manifestation d'admiration que la France témoigne à notre cavalerie. »

Nous lisons enfin dans la *France militaire* :

« Le carrousel militaire de Paris dépasse

toutes les prévisions. Jamais pareil succès n'a couronné les efforts d'un Comité chargé d'organiser une fête de bienfaisance. Le nombre des spectateurs qui s'étaient entassés hier vendredi au Champ-de-Mars est incalculable.

« Le nombre des entrées à 4 franc a été de 225,000. La recette pour cette première journée dépasse le chiffre de 300,000 fr. »

« Toutes les quadrilles d'officiers-élèves et d'écuyers ont fait des prodiges. Les Saint-Cyriens, les cuirassiers, les dragons ont évolué avec un ensemble parfait. A signaler nombre de chutes, mais pas un accident menaçant d'avoir des suites graves. »

« Des trois prix donnés par M. le ministre de la guerre, le premier (un revolver) a été remporté dans les courses de têtes par M. Mesple, officier-élève de l'École de Saumur. Cet officier l'a reçu des mains de M^{me} la générale de Gressof. »

« Le second prix (un sabre), attribué au vainqueur des courses de bagues, a été décerné à M. Chevillotte, lieutenant au 43^e chasseurs, officier détaché à l'École de Saumur. C'est M^{me} la générale Thomas qui le lui a remis. »

« Quant au troisième (une longue vue), il est échu à M. Rambaud, officier-élève de l'École de Saumur, qui l'a reçu de M^{me} la colonelle Renault-Morlière. »

« Arrivé à deux heures précises au Champ-de-Mars, M. le Président de la République n'a quitté la tribune ainsi que toute sa maison militaire qu'après la remise des prix aux vainqueurs. »

« En somme, excellente journée pour tout le monde; pour l'armée qui a trouvé l'occasion de faire admirer la hardiesse et l'habileté de ses cavaliers; pour le public qui a passé quelques heures charmantes, et enfin pour les pauvres auxquels reviendra une large part des sommes énormes encaissées par le Comité des Fêtes de l'industrie et du commerce parisiens. »

Ainsi, d'après les quelques journaux arrivés ce matin, le carrousel du 21, grâce surtout à la participation de l'École de Saumur, a été une splendide et triomphale manifestation pour notre cavalerie.

CHRONIQUE LOCALE
ET DE L'OUEST.

MUSIQUE MUNICIPALE.

La Musique municipale de Saumur se fera entendre dans le Square demain dimanche 23 mai, à 8 heures du soir.

Programme.

1. Allégo.
 2. *Le Papillon*, air varié pour saxophone et alto.
 3. *Le Couronnement*, grande valse.
 4. *Carmen*, grande fantaisie.
 5. *Verre en main*, polka.
- Le Chef de musique,
V. MEYER.

LES MILITAIRES ET LES TRAVAUX DES CHAMPS

Pendant les travaux de la moisson, le ministre de la guerre autorise les commandants de corps d'armée à délivrer cette année, comme les années précédentes, des permissions de 20 à 30 jours, sans solde, aux militaires de toutes armes, sous leurs ordres, qui en feront la demande, pour aller travailler, soit dans leur famille, soit chez des particuliers.

Ces permissions seront délivrées aux époques des diverses récoltes (fenaison, moisson, vendange), dans une proportion que chaque commandant de corps déterminera, en tenant compte de la situation des effectifs et des besoins de l'agriculture.

DON A L'ASSOCIATION ARTISTIQUE.

Nous apprenons avec plaisir que M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts vient d'accorder une allocation de 6,000 francs à l'Association artistique des Concerts populaires d'Angers.

La saison d'opéra, au théâtre du Mans, se poursuit avec un grand succès.

MM. Goffoël, Neveu, Dechesne, Cadeau, M^{me} Desmoulins et Mailly se partagent toujours les honneurs.

Judi, *Mignon* a été jouée devant une salle comble, et on annonce pour demain la *Favorita*.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE CHOLET

Une exposition d'horticulture et d'objets d'industrie horticole aura lieu à Cholet, les 30 et 31 juillet, 1^{er} et 2 août 1886.

Admission des exposants des départements de Maine-et-Loire, Loire-Inférieure, Vendée, etc.

Le programme des concours sera adressé sur demande, par le président de la société, rue de la Gendarmerie, 4, à Cholet.

CHOLET.

Une importante réunion de tisseurs a eu lieu il y a trois jours à Cholet; il s'agissait de discuter une décision des patrons d'après laquelle le tarif de la Chambre syndicale ne serait plus maintenu; cette mesure entraînerait une notable diminution des salaires.

L'assemblée n'a pris aucune résolution.

Les tisseurs tiendront une nouvelle réunion demain dimanche.

TOURS.

On lit dans l'*Indépendant d'Indre-et-Loire* :

« Après le transfert à Angers des bureaux de la 48^e division militaire, on annonce pour le mois de septembre prochain le départ pour Paris de toute l'administration des chemins de fer de l'Etat. »

« D'un autre côté, M. Orsel, ingénieur en chef des mines et chargé du contrôle du réseau de la Compagnie d'Orléans, vient d'être nommé inspecteur des mines à Paris, et son ancien service à Tours est scindé en deux parties :

« 1^o Le service du contrôle (2^e section) vient d'être confié à M. d'Ussel, ingénieur en chef des ponts et chaussées, dont les bureaux sont transférés à la direction à Paris ;

« 2^o Le service des mines est joint à celui de Poitiers et mis sous la direction de M. Lesseure, ingénieur en chef des mines. »

« Tous ces changements sont faits sans compensation aucune, de sorte que nous allons voir partir un nombre assez considérable de familles, ce qui sera une grande perte pour le commerce de notre ville. »

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

BAISSE DE PRIX de 10 c. par paquet sur toutes les bougies.

Bonne qual., le paq. 0.90 c. hors ville 0.80

Gobelins . . .	— 4.00	— 0.90
A trous . . .	— 4.40	— 4.00
F ^o Fourneaux . .	— 4.40	— 4.00
Nubienne . . .	— 4.45	— 4.05

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 21 mai.

Les cours sont calmes, la spéculation hésite, le comptant se montre moins décidé.

Le 3 0/0 est à 82.32, l'emprunt à 81.45, le 4 1/2 0/0 à 109.05, l'amortissable à 84.40.

Le Crédit Foncier est à 1,365. Les obligations Foncières 1885 sont encore les moins chères et les plus avantageuses de toutes les valeurs à lots.

La Société Générale est à 457.50.

On demande la Société des Dépôts et Comptes Courants à 600 fr.

Les actionnaires de la Banque de Paris et des Pays-Bas ont fixé à 30 fr. le dividende par action, soit 8 0/0 de capital. Cet établissement disposant d'une réserve de 18 millions 1/2 en espèces et d'une réserve en portefeuille de plus de cinquante millions, on voit qu'il est en excellente posture pour attendre l'avenir.

L'assemblée générale des actionnaires de la Franco-Hongroise qui a eu lieu à Pesth le 17 avril dernier a fixé à 30 fr. le dividende pour l'exercice 1885. Le paiement du coupon aura lieu à Paris, au siège de la succursale, 7, rue Louis-le-Grand.

Pour la première fois, le problème de l'éclairage d'une ville entière par l'électricité est résolu dans des conditions de bon marché extraordinaire. C'est la ville de Tours qui donne l'exemple. Devant ce résultat, la Compagnie internationale d'éclairage électrique de Tours porte son capital à 775,000 fr. Même à ce chiffre, les bénéfices pourront produire près de 20 0/0. Ceux qui souscriront à ses actions de 500 fr. feront donc une affaire exceptionnelle.

Les Chemins de fer sont fermes.

VIENT DE PARAÎTRE

Le numéro-salon de la *Revue illustrée de Bretagne et d'Anjou*.

Ce numéro, consacré entièrement aux artistes bretons et angevins qui ont exposé cette année au Palais de l'Industrie, est illustré de plus de trente dessins originaux d'après les œuvres de MM. Alleaume, Beau, Beauquesne, Léon de Bellet, Bouquet, Brioux, Chantron, Clémansin du Maine, Duchemin, Dolivet, Glaize, A. Guillou, M^{lle} Casini et Houssay, Léon Joubert,

Lagarde, Léofanti, Luminais, Nicolas, Peslin, Raymond, Riou, Ulysse-Roy, Vail, etc. . . .

Ce numéro, publié sur 24 pages, est vendu 4 fr. 50. — Il a été tiré 25 exemplaires sur Japon, au prix de 5 francs.

Administration et rédaction, 9, boulevard de Port-Royal. — Abonnements : six mois, 42 fr. ; — un an, 20 fr.

EMPRUNT DE CUBA

Sur le montant de l'emprunt, décrété le 10 mai 1886, pour le remboursement de la dette flottante et la conversion des titres actuels de Cuba,

Il est émis

340,000 BILLETS hypothécaires de 500 fr.

GARANTIE de l'Espagne, à laquelle s'ajoutent : 1^o la garantie spéciale du produit des douanes, du timbre et des contributions de Cuba, et 2^o l'exemption de tous impôts.

Intérêt annuel : 30 fr. payables trimestriellement par 7 fr. 50, en France (Banque de Paris et des Pays-Bas), en Espagne et en Angleterre.

Remboursement à 500 fr., en 50 ans, par tirages trimestriels, aux mêmes caisses.

Prix 422 FRANCS (jouissance 1^{er} Juin)

Savoir :

50 » en souscrivant ;	Un coupon spécial de 10 fr. pour intérêt du 1 ^{er} juin au 4 ^{er} octobre, sera déduit du terme à payer le 4 ^{er} août qui sera ainsi réduit à 1.21 fr.
95 50 à la répartition ;	
145 50 du 1 ^{er} au 15 juillet ;	
131 » du 10 au 15 août.	

Les souscripteurs peuvent se libérer par anticipation au taux de 6 0/0. L'escompte, à la répartition, est de 2 fr. 50 par titre.

L'obligation ressort ainsi à 419 fr. 50, prix correspondant à un revenu, amortissement compris, de 7.32 0/0.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE, LE MARDI 25 MAI 1886

A PARIS : Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antio ;

A L'ÉTRANGER : Madrid, Barcelone, Genève, Bruxelles.

La cote officielle sera demandée.

Nos lecteurs désireux d'acheter des OBLIGATIONS COMMUNALES 1880 payables par versements mensuels, n'ont qu'à remplir, signer et adresser sous enveloppe le bulletin ci-dessous à la

Caisse Générale d'Épargne et de Crédit

SOCIÉTÉ ANONYME
Capital : 1,000,000 de fr.
116, Place Lafayette, 116
PARIS

Je (nom) (prénom)
(profession)
demeurant à
rue n^o

Bureau postal de
déclare acheter à la Caisse Générale d'Épargne et de Crédit UNE Obligation Communale 3 o/o, Emprunt 1880, du Crédit Foncier de France, au prix net de six cent vingt francs, payables en soixante-deux reçus mensuels de 10 francs chacun, qui me seront présentés, à mon domicile, par l'administration des Postes.

Ces Obligations participent à Six Tirages par An
les 5 Février — 5 Avril — 5 Juin
5 Août — 5 Octobre — 5 Décembre

A CHAQUE TIRAGE

1 lot de 100,000 fr.	100,000 fr.
1 lot de 25,000 fr.	25,000 fr.
6 lots de 5,000 fr.	30,000 fr.
45 lots de 1,000 fr.	45,000 fr.

Le premier Reçu de 10 francs qui me sera présenté le
indiquera le numéro de l'Obligation achetée et j'aurai droit immédiatement à l'intérêt de 15 francs par an (impôt à déduire) que rapporte l'obligation et à tous les tirages, comme si le paiement intégral était effectué.

Les 61 autres reçus me seront présentés le de chaque mois.

le 188

(SIGNATURE)

Bains et Hydrothérapie

17, Rue du Marché-Noir, 17
SAUMUR

Le Directeur de l'Établissement a l'honneur de prévenir les personnes qui désirent prendre des douches que les salles seront ouvertes dès le matin 6 heures.

Les dames sont priées de bien vouloir donner leur heure afin d'éviter quelquefois de longues attentes.

Abonnement au mois ou pour la saison.



PAUL GODDET, propriétaire-gérant.

Études de M. V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, et de M. AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange.

VENTE Aux enchères publiques, DE LA NUE-PROPRIÉTÉ D'une Maison

Sise à Saumur, rue de la Basse-Île, dépendant de la faillite Emery Girard.

L'adjudication aura lieu en l'étude et par le ministère de M. AUBOYER, notaire à Saumur, le **MERCREDI 9 JUIN 1886**, heure de midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :
Qu'en exécution d'un jugement rendu en chambre du conseil par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le treize mai mil huit cent quatre-vingt-six, enregistré,

Aux requête, poursuite et diligence de : 1° M. Louis Bonneau, ancien greffier, demeurant à Saumur, agissant en qualité de syndic définitif de la faillite du sieur Emery Girard, marchand de vins à Saint-Lambert-des-Lévées ; 2° M. Emery Girard, failli.

Ayant M. LE RAY pour avoué, Il sera, aux jour, lieu et heure sus-indiqués, procédé, par le ministère de M. AUBOYER, notaire commis à cet effet, à la vente aux enchères publiques,

De la nue-propriété d'une MAISON, située à Saumur, rue de la Basse-Île, ayant accès rue Pharoelle, composée au rez-de-chaussée de deux pièces, au premier étage de deux pièces, grenier sur le tout et cave. Le tout joignant au nord une ruelle, au levant la rue de la Basse-Île, au midi Grandin, mur mitoyen les séparant, au couchant la rue Pharoelle.

Sur la mise à prix fixée d'office par le Tribunal de cinq cents francs, ci..... 500 fr.

S'adresser, pour renseignements :

1° A M. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, 12, rue de Marché-Noir, poursuivant la vente ;

2° M. Louis BONNEAU, rue d'Alsace, syndic de la faillite du sieur Emery GIRARD ;

3° A M. AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Pour extrait rédigé par l'avoué soussigné, conformément aux prescriptions du Code de procédure civile.

Saumur, le vingt-un mai mil huit cent quatre-vingt-six.

V. LE RAY.

Étude de M. PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Aux enchères publiques,
Par suite d'acceptation bénéficiaire

Le **vendredi 28 mai 1886**, à une heure du soir,

Dans une maison à Saumur, carrefour Dacier, n° 11, autrefois habitée par M^{me} veuve CHEVALIER.

Il sera vendu :

Armoire, buffets, commode, bois de lit, tables, chaises, glaces, coiffes, matelas, traversins, oreillers, draps, serviettes, essuie-mains, taies d'oreillers, chemises, vêtements, batterie de cuisine, vaisselle et autres objets.

Au comptant, plus 5 0/0.

A AFFERMER

13 hectares de Terrain

Situés à Verrie,

Entrée en jouissance à la Toussaint 1887.

S'adresser à M. BOUVIN, à Milly.

A VENDRE

En totalité ou par parties,
1° LA FERME

DES SABLES OU DES SABLONS

Située près le château de Briacé, commune de St-Lambert-des-Lévées, exploitée par le sieur MACÉ, d'une contenance d'environ 8 hectares ;

2° UN PRÉ

Situé à l'Arche-Pouteau, près Grange-Bureau, route de la Ronde, dite commune de Saint-Lambert, contenant environ 71 ares.

S'adresser :

1° A M. COULON, propriétaire à Saumur, rue du Champ-de-Foire ;
2° A M. BARBIN-MORICET, aussi propriétaire à Saumur, rue de l'Abreuvoir. (402)

Étude de M. PINAULT, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

1° Une MAISON avec jardin, sise à Saumur, ancienne route de Tours, n° 18 ;

2° Un JARDIN, presque en face, avec boire communiquant à l'ancienne Loire ;

3° Et une petite PROPRIÉTÉ, à la Croix-Cassée, commune de Saint-Lambert-des-Lévées, comprenant : maison, jardin, terre et pré.

Facilités de paiement.

S'adresser audit M. PINAULT, notaire.

Étude de M. LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Deux Maisons

Situées à Saumur, rue St-Jean,

L'une, n° 51 et 53, occupée par M. SABATIER ; l'autre, n° 3, occupée par M. JAVAUD.

S'adresser à M. LE BARON, notaire.

Étude de M. BRAC, notaire, 27, place de la Bilange.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

BELLE PROPRIÉTÉ BOURGEOISE

En parfait état.

Avec Ecurie, Remise, Jardin
A l'entrée du Pont-Fouchard.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à M. BRAC, notaire.

Étude de M. GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE MAISON

Située rue d'Alsace, n° 13,

Comprenant au rez-de-chaussée salons, salle à manger, office ; au premier cinq chambres à feu, cabinets de toilette ; au second chambres de domestiques ; greniers.

Buanderie, lingerie, cuisine, caves, jardin, écurie et remises.

S'adresser à M. GAUTIER, notaire.

Étude de M. PASQUIER, notaire à Montsoreau.

A VENDRE

1° Une BELLE MAISON d'habitation avec grand jardin, à Fontevault ;

2° Une autre BELLE MAISON, à Candés, à quelques pas de la Vienne.

A LOUER

Une BELLE et GRANDE MAISON avec jardin, à Souzay, sur la route et le bord de la Loire. (403)

A LOUER DE SUITE MAISON

Rue Pavée, n° 3.

Conditions avantageuses.

Étude de M. GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER UNE MAISON

Pour le 24 Juin 1886
Située à Saumur, rues du Puits-Neuf et de la Tonnelle,

Occupée actuellement par les Magasins de Nouveautés du Printemps.

La maison de nouveautés du Printemps est la plus ancienne de Saumur.

S'adresser, pour traiter, à M. COURTARD, père, propriétaire, place du Petit-Thouars, ou au notaire. (268)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1887,
MAISON

Occupée par M. Liverani, chapelier, rue Saint-Jean, n° 15.

S'adresser à M. NORMANDINE, pharmacien, 11 et 13, même rue.

MAISON DE CAMPAGNE

A LOUER
Pour le 24 Juin 1886,

Belle et Grande MAISON

Située à Saint-Cyr-en-Bourg, à 400 m. de la gare de Brézé.

Potager, pompes et réservoirs à eau, clos de terre et vigne y attenant, d'une contenance d'environ 1 hectare.

S'adresser à M. LECOMTE, notaire à Brézé. (326)

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vins blancs des Côtes à 70, 80 et 100 francs la barrique ;

Vin rouge nouveau à 70 francs ;

Vin rouge supérieur à 100 francs ;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 10 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

Offres et Demandes

Une JEUNE PERSONNE, connaissant le commerce, désirerait se placer comme vendeuse.
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un ménage, le mari pour les travaux de la campagne, la femme pour ceux d'une basse-cour ; ou bien encore garçon et femme aptes aux mêmes travaux.
S'adresser au bureau du journal.

A LA GLANEUSE

Rue St-Jean, Saumur.

ON DEMANDE une apprentie et une apprentie pour les Modes.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Supérieur à 1884.

Magasin Pichat, place du Roi-René et rue Nationale, 18. (799)

Voulez-vous orner votre salon de deux jolis tableaux ?

Envoyez franco par la poste six francs à M. PASQUIER, cimentier-rocailleux à Saumur, et vous recevrez les deux plus belles photographies que l'on puisse rencontrer. Si vous n'en voulez qu'un, le prix est de 4 francs.

Le tableau se compose d'une construction, de plusieurs bassins formant cascade, dont les bords sont couverts d'animaux en rocailles et terminé par un rocher représentant l'histoire de sainte Geneviève de Brabant, connue de tout le monde. (913)

MANUFACTURE
DE
PIANOS et HARMONIUMS
LÉPICIER & COLLMANN
Rue de Montreuil, 119, Paris.
26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS.
12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

M. MONNIER, accordeur, intéressé de la maison Lépicié et Collmann est en ce moment à Saumur. S'adresser à l'hôtel de Londres.

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet

POUR
COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné
Supprimant tous les inconvénients des crampons dans les voliges,
Breveté s. g. d. g.

LEMAIRE-BERSOULLÉ

M^e de bois du Nord et du Pays
Inventeur et seul Fabricant

Quai Saint-Nicolas, n° 13,
à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

Elle a l'avantage sur les autres systèmes de permettre d'enlever, de sur les couvertures, les ardoises avariées, de les remplacer par de nouvelles sans mutiler les agrafes ni les déranger en quoi que ce soit de leur place primitive.

Elles se fabriquent en fil d'acier galvanisé et en cuivre rouge, qualité supérieure, aux prix les plus réduits, suivant les cours des matières premières.

MAISON DE CONFIANCE

Connue depuis de longues années pour vendre à des conditions exceptionnelles de bon marché.

Les chantiers de bois de toutes espèces et de toutes dimensions sont les mieux assortis de toute la contrée. Spécialité de parquets en chêne et en sapin du Nord.

Importation directe des pays de production des bois du Nord et de Canada. (904)

Pharmacie A. CLOSIER

20, rue du Marché-Noir, 20,

SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des
Eaux minérales naturelles Françaises et Etrangères.
— Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'articles caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blanche, bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de bibelots d'injecteurs et d'irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

SANS PALAIS
DENTS
NI CROCHET
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR.
Extraction, Aurification - Prix modérés
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.